

## RENCONTRE NATIONALE DU RAPPEL 14/11/2019

### PRISE DE NOTE - ATELIER « QUELLE STRATEGIE POUR DEFENDRE UNE MESURE DE LUTTE CONTRE LA PRECARITE ENERGETIQUE AUPRES D'UN DECIDEUR LOCAL ? »

Nom-Prénom de l'animateur : Danyel DUBREUIL

Nom-prénom du rapporteur : Marie MOISAN

#### Partie 1 : Présentation de la mesure et définition d'objectifs opérationnels :

<b>Mesure retenue pour l'atelier</b>	Intégrer des éléments liés à la performance énergétique des logements (l'étiquette énergie du diagnostic de performance énergétique par exemple) dans le cadre de la mise en œuvre du permis de louer.
<b>1/ Les enjeux : Partage de l'intérêt à défendre cette mesure en s'appuyant sur des retours d'expériences concrets et des témoignages : Pourquoi je participe à cet atelier ? Pourquoi cette mesure me semble prioritaire au niveau local ?</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- À partir du moment où on met en location quelque chose, il doit y avoir des contrôles. C'est vrai pour de nombreuses choses (ex : location de matériel sono dans un concert), donc pourquoi pas sur le logement ?</li> <li>- Dans les services, il va falloir trouver des leviers pour mettre en place ce dispositif car les finances des collectivités sont restreintes</li> <li>- Une vraie question se pose sur le contrôle dans le cadre des demandes d'autorisation de louer</li> <li>- Il est important de rappeler qu'un propriétaire bailleur a des obligations, et qu'on a des moyens d'agir pour faire exécuter ces obligations</li> <li>- La précarité énergétique n'est pas l'insalubrité. Il faut être vigilant à ne pas confondre les 2, notamment dans les copropriétés</li> </ul>
<b>2/ Les objectifs opérationnels : Ils permettent de décliner l'enjeu, on a 2 ou 3 objectifs maximum, et surtout, ils sont SMART (Spécifique Mesurable Acceptable Réaliste et délimités dans le Temps) =&gt; je veux convaincre qui, à quel moment, de quelle manière</b>	- Convaincre le maire (post-élections) de mettre en place le permis de louer sur sa commune, avec es éléments liés à la performance énergétique, via un argumentaire multi-angles (santé, lutte contre l'habitat indigne...), sur des zones fortement sujettes à l'habitat indigne sur son territoire

#### Partie 2 : Co-construction d'une stratégie pour convaincre :

<b>1/ Pour convaincre, quels sont les parties prenantes à impliquer ? en vert nos alliés / en orange les indécis / en rouge nos opposants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le service social</li> <li>Les conseillers municipaux</li> <li>Les associations caritatives / MDE (type ALEC) du territoire</li> <li>La maison de services aux publics (MSAP)</li> </ul>
---	---

	<p>Les locataires L'ADIL</p> <p>Les conseillers municipaux bailleurs de logements privés Les bailleurs / UNPI / agence immobilières Les services financiers / RH de la ville</p>
<p><b>2/ Quels seraient les arguments pour convaincre ces parties prenantes ? (indécis / opposants)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Permet de réaliser des économies sur certaines aides</li> <li>- Rappeler que la responsabilité du maire est engagée s'il est au courant d'une situation et ne fait rien pour y remédier</li> <li>- Les moyens de police accrus pour lutter contre des bailleurs toujours sur le fil de la loi contre l'insalubrité → affichage politique fort envoyé</li> <li>- Les situations d'insalubrité coûtent très cher à la collectivité → intégrer la PE dans le permis de louer permet de faire de la prévention contre l'insalubrité, en encourageant à faire des petits travaux</li> <li>- L'argument santé est fort (pour les locataires), faire jouer la volonté des administrés de vivre en bonne santé dans leur logement</li> <li>- pour les services financiers, qui peuvent être réticents à l'idée de lancer un dispositif qui coûte de l'argent (pour les visites de contrôle notamment) → il est préférable d'être proactif au lieu d'attendre que la situation dégénère et engendre nécessairement une visite (au moins du service hygiène)</li> </ul>
<p><b>3/ De quels outils, actions a-t-on besoin pour convaincre et atteindre nos objectifs</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- un critère relatif à la précarité énergétique qui ne soit pas le DPE mais quelque chose axé sur l'habitant (ne doit pas faire peur aux maires)</li> <li>- une coalition forte des alliés</li> <li>- des actions de com fortes (un fois que le permis est en place)</li> </ul> <p><b>Outils :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Création d'un document avec des éléments de langage neutres, chiffrés, pour convaincre les maires et leurs équipes</li> <li>2. Des actions de sensibilisation grand public (via les assos de locataires, de consommateurs)</li> <li>3. Rencontre avec les élus (INDISPENSABLE)</li> </ol>
<p><b>Partie 3 : Préparation de la restitution</b></p>	
<p><b>Une phrase courte pour résumer l'esprit de l'atelier :</b></p>	<p>« Louer un logement confortable, c'est permis ! »</p>